

S.I.V.S.

BRETX MENVILLE ST PAUL SUR SAVE



projet Pédagogique Alaé de Bretx

~ 2024 - 2025 ~



*École
Jean de la Fontaine*



DÉCOUVERTE

ENVIRONNEMENT

PLAISIR

DÉTENTE

ÉDUCATIF

RYTHMES

RESPECT

**VIVRE
ENSEMBLE**

ENFANTS

PARENTALITÉ

FAMILLE

CULTURE

ART

SCIENTIFIQUE

ECOCITOYENNETÉ

SPORT

SOMMAIRE

Introduction

A – Le contexte	5
1 Le Territoire	
2 L’organisateur	
3 La structure	
Public	
L’équipe d’animation	
B – Les objectifs pédagogiques	8
1 Les axes éducatifs du Projet éducatif de territoire (PEDT)	
2 Objectifs généraux, opérationnels et les actions du projet	
3 Modalités d’évaluation	
C – Fonctionnement	10
1 Les espaces intérieurs	
2 Les espaces extérieurs	
2 Accueil du matin	
3 Accueil du midi	
4 Accueil du soir	
D – Sécurité	13
1 Au sein de l’ALAE	
2 Procédure incendie	
Rôle des animateurs en animation : guide file	
Rôle des animateurs en cantine : guide file	
Rôle des agents de cantine : guide file	
Rôle de la direction : serre-file	

Le projet pédagogique de l'ALAÉ est construit autour du Projet Éducatif de Territoire (PEdT) 2022-2025 du SIVS (Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire) de Saint-Paul/Bretx/Menville.

Chaque structure possède ses propres spécificités en fonction du public qu'elle accueille, des moyens humains et matériels qu'elle possède et des locaux mis à disposition.

Le projet présente le fonctionnement du temps périscolaire, les objectifs pédagogiques qui serviront d'outil de travail à l'équipe d'animation afin de proposer aux enfants des activités qui ont un sens éducatif.

Il est également un support d'évaluation pour le directeur de l'Alaé et ainsi permettre une cohérence éducative sur la structure. Il est soumis au contrôle de la SDJES et de la C.A.F, qui attribue des subventions pour mettre en œuvre un service de qualité.

L'intention générale développée est d'aménager le rythme du temps périscolaire de l'enfant, en concertation avec ses autres temps scolaires et extra scolaires. Chaque ALAÉ a son propre Projet Pédagogique et y développera ses objectifs.

Tout au long des temps de l'ALAÉ et ce sur chaque site du SIVS, tous les adultes qui interviennent auprès des enfants se doivent d'être :

- Exemplaires et souriants
- Respectueux les uns vis-à-vis des autres
- Agréables et polis
- À l'écoute et disponibles
- Force de propositions et d'initiatives
- Dynamiques et créatifs
- Respectueux des devoirs et obligations de la fonction publique

Il est de leurs responsabilités de :

- Rassurer les enfants et leurs parents
- Montrer, expliquer les règles et les faire appliquer
- Respecter le PEDT et le Projet Pédagogique de l'ALAÉ

1 Le territoire

L'ALAÉ se situe sur la commune de Bretx, dans la région d'Occitanie et plus précisément dans le nord du département de la Haute-Garonne, à 20 km de Toulouse.

L'Accueil de Loisir Associé à l'école (ALAÉ) de Bretx fait partie de la communauté de communes des Hauts Tolosans qui regroupe 29 communes. Les Hauts Tolosans hébergent 35 000 habitants, principalement des familles, sur un territoire de 375 km² dans un environnement péri-urbain.

L'école élémentaire Jean de La Fontaine de Bretx fait partie d'un Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) avec deux autres communes : celles de Saint-Paul et Menville. La commune qui se situe à 23km au Nord-Ouest de Toulouse. Elle comptait 670 habitants en 2022 selon l'INSEE.

Le village possède des infrastructures et des lieux utilisables par l'école et l'Alaé :

- Un city-stade
- Une salle des fêtes
- Des terrains de pétanque
- Un espace vert près de la crèche

2 L'organisateur

Les communes de Bretx, Menville et Saint Paul sur Save sont regroupées en RPI dont la gestion est assurée par le Syndicat intercommunal à Vocation Scolaire (SIVS St-Paul/Bretx/Menville).

Le syndicat a été créé en 1986 entre Bretx et Menville pour la gestion des écoles élémentaires, et la création et la gestion des écoles maternelles. Le périmètre du syndicat s'élargit en 1992 en intégrant le village de Saint Paul sur Save.

En 2002, Le syndicat a pour objet de gérer les écoles maternelles et élémentaires, la restauration scolaire et le temps périscolaire. La gestion comprend l'entretien, le chauffage, l'acquisition des fournitures, du mobilier scolaire, la fourniture des repas, la surveillance et l'animation périscolaire.

Le SIVS a pour Présidente Mme Bourges Michèle (Adjointe au Maire de Bretx).

L'école élémentaire de Bretx, Jean de La Fontaine accueille 116 enfants et 6 enseignantes. Les enfants sont réparties en 5 classes. Pour l'année 2024-2025, il y a deux classes de CP et deux classes de CE1/CE2.

L'ALAE dispose d'une salle dédiée, d'un préfabriqué et d'une bibliothèque mutualisés avec l'école, d'une salle d'activité manuelles, d'une cour de récréation, de 2 préaux et d'une petite prairie.

Durant les périodes scolaires, l'alae accueille les enfants de 7 h 15 à 8 h 30 le matin, de 11 h 40 à 13 h 30 le midi et de 15 h 55 à 18 h 45 le soir.

Cet ACCEM accueille les enfants du CP jusqu'au CE2. En moyenne, il y a 36 enfants le matin, 110 le midi et 70 le soir.

Le public

<i>Caractéristiques</i>	<i>Besoins</i>	<i>Attentes</i>
<u>Physiques</u>	Plus grande aisance corporelle, meilleure coordination qu'à la maternelle Augmentation de la masse corporelle, de la force musculaire et de l'endurance à l'effort. Besoin d'au moins une heure d'activité physique tous les jours. Développement de la coordination Meilleure motricité globale / Meilleure motricité fine	▪ Activités physiques avec plus de sollicitations techniques ▪ Envie d'exploration, de nature
<u>Psychologiques et intellectuelles</u>	La mémoire, la concentration et l'attention et le temps de réaction augmentent de façon notable. Prends en compte l'avis d'autres personnes Le raisonnement est plus logique	▪ Envie de créer ces activités ▪ Envie de découvrir de nouvelles choses, d'expérimenter ▪ Activités créatives élaborées
<u>Affectives</u>	Âge de raison Appréhension du bien et du mal S'identifie aux personnes de même sexe que lui Le besoin de satisfaction est moins pressé L'importance de la justice	▪ Envie de plus d'indépendance ▪ L'approbation de l'adulte reste importante
<u>Sociales</u>	Intérêt pour les amis de même sexe. Importance du meilleur ami. Période importante pour le développement de l'estime de soi. Apprentissage du travail d'équipe. Importance de la compétition	▪ Se retrouver entre eux ▪ Envie de plus de liberté ▪ Mise en place de grands jeux

Fonction	Prénom	Nom	Diplôme	Missions
Directeur	Jérôme	FABRIS	BAFA/BAFD BPJEPS (VAE en cours)	Responsable de L'ALAÉ
Animateur Référent	Guillaume	LEFEBVRE	BAFA	Animateur tous les temps
Animatrice	Céline	DE ROSSO	BAFA	Animatrice midi
Animatrice	Aurélié	GLEIZE- SCHUHMACHER	BAFA en cours	Animatrice tous les temps
Animatrice	Elodie	GRISSET	CAP Petite Enfance	Animatrice midi et soir
Animateur	Didier	FICHOUE	BPJEPS	Animateur midi et soir Accompagnateur bus matin et soir
Animateur	Martial	SCHUHMACHER	BAFA	Animateur tous les temps
Animatrice	Joëlle	LABEYRIE	ND	Animatrice cantine midi

● *Rôle et fonctions du directeur :*

- Garant de la sécurité morale, physique et affective de l'enfant et des animateurs ;
- Mise en œuvre et suivi du projet pédagogique ;
- En charge de la coordination et de l'animation de l'ensemble du personnel ;
- Veille à la gestion quotidienne administrative, financière, matérielle et humaine de l'Alaé ;
- Rôle de formation des animateurs, de suivi et de validation des stagiaires ;
- Est l'interface entre les familles, les partenaires, l'équipe pédagogique et la municipalité ;

● *Rôle et fonction de l'équipe d'animation :*

Avec les enfants :

- Garant de la sécurité moral, physique et affective des enfants ;
- Élabore des projets et des activités adaptés aux enfants ;
- Respecte les enfants en tant qu'individu à part entière ;
- Encadre la vie quotidienne et collective : repas, temps libre, goûter...
- Respecter le rythme de l'enfant et adapter les activités à son âge ;
- Etre à l'écoute, disponible, avenant et dynamique.

Avec les familles :

- Être disponible, avenant et à l'écoute ;
- Avoir une posture dynamique et une attitude adapté (savoir-être) ;
- Transmettre les informations sur les enfants : incident, blessure, fatigue, etc... ;
- Communiquer sur les activités et les événements de la structure

Avec l'équipe :

- Être en accord avec le projet pédagogique et l'appliquer sur le terrain ;
- Respecter ses collègues, leur travail et leurs opinions ;
- Travailler en équipe : s'informer, communiquer, s'aider, s'écouter ;
- Participer aux réunions ;
- Cohésion, implication et prise d'initiatives.

B – LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

1 Les axes éducatifs du Projet éducatif de territoire (PEDT)

Le PEDT vise à garantir une continuité éducative entre les projets d'école et des activités proposées aux enfants en dehors du temps scolaire, et donc une meilleure articulation entre les différents temps de vie de l'enfant avant, pendant et après l'école.

Les objectifs ont été élaborés avec l'ensemble des acteurs éducatifs locaux définissent l'ensemble les grandes priorités communes en matière d'éducation.

Axe 1

Construire un environnement éducatif épanouissant avec une ouverture culturelle, sportive et scientifique.

Axe 2

Accompagner l'enfant dans une démarche responsable, éco citoyenne et de sensibilisation à l'environnement.

Axe 3

Favoriser le vivre ensemble.

Axe 4

Soutenir l'accompagnement à la Parentalité

Axe 2 du PEDT : Accompagner l'enfant dans une démarche responsable éco citoyenne et de sensibilisation à l'environnement

Objectif Pédagogique Général :

Sensibiliser et accompagner à l'écocitoyenneté

Objectifs Opérationnels :

Pratiquer la revalorisation d'objets

Accompagner les enfants au recyclage des déchets alimentaires (compost)

Poser et appliquer les règles de vie

Sensibiliser les enfants au gaspillage

Actions :

Mise en place de d'affichages liés aux règles de vie

Recycler les déchets alimentaires dans un composteur

Permettre aux enfants de se servir à table, d'évaluer leur faim et ainsi limiter le gaspillage

Axe 3 du PEDT : Favoriser le vivre ensemble

Objectif Pédagogique Général:

Favoriser le vivre-ensemble tout en cultivant la bienveillance

Objectifs Opérationnels :

Prendre en compte l'individu et le collectif

Favoriser l'expression sous toutes ces formes

Action:

Mise en place d'activités d'expressions orales, artistiques etc...

Prise en compte des spécificités de chacun lors des différents temps d'accueil

Axe 4 du PEDT : Soutenir l'accompagnement à la Parentalité

Objectif Pédagogique Général:

Apporter à chaque parent l'accompagnement dont il a besoin

Objectifs Opérationnels :

Favoriser la qualité du lien d'attachement parent-enfant

Renforcer le lien entre familles et école

Action:

Mise en place d'ateliers manuels, sportifs, culturels ... parents/enfants

Mise en place de rencontre et d'échange entre parents

Les 3 objectifs généraux et leurs résultantes sont voués à se développer au fur et à mesure de l'année selon les besoins et les envies des enfants et de l'équipe d'animation.

3 Modalités d'évaluations

L'évaluation est une démarche qui vise à donner de la valeur, prendre du recul, émettre un constat sur une situation et prendre des décisions, au regard des objectifs de départ et des finalités de l'action.

Les objectifs opérationnels et les actions seront évalués au fur et à mesure de l'année par la direction et les animateurs.

C – LE FONCTIONNEMENT :

Durant les temps d'accueil, les enfants sont informés des espaces et des activités mis à leurs dispositions via un tableau. L'objectif c'est qu'ils soient libres de choisir ce qu'ils souhaitent faire durant leur temps de loisirs.

1 Les espaces intérieurs

- L'ALAE :

Salle multifonction, elle permet aux enfants de jouer à des jeux de société, de faire des activités manuelles, il y a un espace avec des jouets.

C'est aussi le lieu d'accueil de l'ALAE.

Un animateur est toujours présent pour assurer cet accueil et peut également proposer une activité aux enfants.

- Salle des artistes :

Lieu dédié aux activités manuelles et artistiques.

- Salle bibliothèque :

Espace dédié aux lectures de contes, d'histoires Les animateurs peuvent s'en servir pour mettre en place des activités calmes (Club Pokémon, Jeux de société calme...) ou des moments de détente et de calme.

2 Les espaces extérieurs

- Zone de jeu en autonomie : sous le « petit préau » et ses abords, les enfants disposent de matériels en libre accès : ballons, basket, cerceaux, cordes à sauter...

Un animateur régule le matériel, veille aux respects de celui-ci. Il n'est pas en mener d'activité.

- Jeux menés : dans la cour, à la prairie ou en extérieur ou à la salle des fêtes, un animateur propose un temps d'activité qu'il mène. Si les enfants maîtrisent le jeu et que l'animateur juge les enfants aptes, il peut se mettre en retrait de la mener pour laisser les enfants en autonomie. Il reste néanmoins présent à proximité.

3 Accueil du matin :

L'accueil des enfants s'effectue dans la salle d'ALAE à partir de 7 h 15 jusqu'à 8 h 30.

Les enfants qui arrivent sont invités à poser leurs affaires. Les trois animateurs du matin se placent selon la répartition des effectifs d'enfants entre l'extérieur et la salle d'ALAE.

Des activités calmes sont proposées afin d'accueillir les enfants de manière sereine.

De la musique douce peut-être proposée afin de permettre d'accompagner les premiers venus.

À l'extérieur des espaces sont délimités par les animateurs et les enfants afin d'identifier deux zones. Celle en autonomie et celle menée par un animateur.

Vers 8h25, les jeux et autres matériels sont rangés dans les espaces prévus et les enfants récupèrent leurs affaires dans la salle d'ALAE.

4 Accueil du midi

Les classes sont divisées en deux groupes. Chaque groupe réunit trois classes qui partagent les récréations sur le temps scolaire et les services de restauration sur le temps ALAE.

Un animateur est référent d'une classe pour assurer le suivi de l'accueil de l'enfant avec l'enseignant toute au long de la journée. Ils prennent en charge les enfants de 11h40 à 13h00.

Groupe 1 :

- Classe de CP Mme TEYSSIERE : Aurélie
- Classe de CP M. BOUQUET : Martial
- CP de M. DELPOUX : Céline

Groupe 2 :

- Classe de CE1/CE2 Mme RABIA : Didier
- Classe de CE1/CE2 Mme PEYRUSSE : Elodie
- CE1 de M. DELPOUX : Céline

La cantine fonctionnant sur deux services, le fonctionnement s'articule comme suit :

Le lundi et le mardi, le groupe 1 mange au premier service et le groupe 2 en second.

Le jeudi et vendredi, le groupe 2 mange en premier et le groupe 1 déjeune au second service.

Après l'appel, les enfants du second service sortent avec leurs animateurs. Ils sont invités à se diriger vers le tableau d'activité afin de savoir : quel animateur fait « quoi ? » et « où ? ».

Les enfants peuvent évoluer librement entre les lieux et les activités durant le temps d'alae.

Ils sont néanmoins sensibilisés à la notion d'engagement, sans pour autant être obligé de rester tous le temps sur la même activité. Il en sera de même pour ceux du premier service qui sortiront de la cantine.

5 Dans la cantine :

Les couverts sont positionnés au milieu de la table et les enfants mettent la table eux-mêmes. Une carafe d'eau est aussi disposée sur la table. Elle sera de nouveau remplie au cours du repas si besoin.

Les entrées sont distribuées par les agents de cantine et les animateurs, les enfants se servent eux-mêmes à tour de rôle. Lorsqu'il s'agit de plats à portion, les agents de cantine précisent le nombre de « pièces » aux enfants afin qu'ils se servent de façon égale. A la fin de l'entrée, les plats sont récupérés par les agents de cantines et les animateurs qui amènent le plat de résistance.

Entre-temps, le pain est distribué entre l'entrée et le plat de résistance. Il leur est conseillé par les animateurs de ne pas consommer le pain en entier et de s'en garder un morceau pour la fin du repas.

Les agents de cantine et les animateurs servent le plat de résistance et les enfants se servent les portions en suivant toujours les recommandations des agents de cantine et des animateurs nous leur demandent de goûter.

Les plats sont ensuite repris par les agents de cantine, aidés par les animateurs, puis les desserts sont servis.

Si le dessert nécessite l'usage d'une cuillère, on demande à un enfant de faire le tour des tables pour les récupérer dans une barquette vide.

L'objectif de ce type de service est d'encourager les enfants à s'entraider (se passer le plat par exemple), de savoir jauger leur faim (ils se servent la quantité désirée) tout en prenant en compte cette notion de partage (il faut penser aux camarades de table).

Vers la fin du dessert, le groupe du deuxième service range les espaces de jeux, se lave les mains et se dirige vers le préau en attendant que la cantine soit nettoyée.

Les animateurs qui s'occupent du second service rejoignent les enfants sous le préau et les font patienter avec des animations. Une fois la cantine propre et les couverts installés, la procédure est la même que pour le premier service.

6 Accueil du soir

L'appel des enfants s'effectue en classe, dès la fin des cours à 15 h 55 et l'alaie ferme ces portes à 18 h 45.

Un animateur procède à l'appel à l'aide d'une liste préalablement rédigée sous forme d'un tableau. Ce document nous permet de connaître la répartition des enfants inscrits au bus, en alae et ceux qui sont conduits au portail par l'enseignant.

Le tableau des activités aura été rempli avant le temps d'accueil par l'équipe d'animation.

Le fonctionnement s'articule de la même manière que le midi.

1 Au sein de l'ALAE

De manière régulière, des points « sécurité » sont effectués sur les différents temps de la journée :

- Comptage des enfants sur les différents temps de la journée.
- Connaissance des numéros d'urgences et de leurs spécificités.
- Prise en compte des recommandations des familles.
- Toute personne étrangère doit être identifiée par les membres de l'équipe d'animation et de la direction.
- Avant l'arrivée des enfants, vérification du site.
- Les membres de l'équipe informent systématiquement la direction de tout incident durant tout les temps (blessures, violences, comportements non appropriés, casses ou défaillances de matériels)

2 Procédure incendie :

<u>Vous êtes témoin d'un feu :</u> - Déclenchez l'alarme incendie du lieu sans prendre de risque. - Eteindre le feu avec l'extincteur approprié si vous en avez la compétence. - Appeler les pompiers (18 ou 112 depuis un portable) ou faire appel à un membre de la direction de l'ALAE. - Informer sur : ➤ Votre identité ➤ Le lieu précis du départ du feu, les actions menées, s'il y a des blessés... ➤ L'adresse de l'ALAE : Chemin de l'église, 31530 Bretx	<u>Vous entendez l'alarme incendie :</u> - Ne pas s'affoler - Cesser immédiatement l'activité - Fermer les fenêtres - Rassembler les enfants calmement et les faire sortir par l'issue de secours de la salle en silence. (En cas de fumée, baissez-vous). - Rejoindre le point de rassemblement - Ne revenez pas en arrière. - Faire l'appel et noter l'effectif et le nom des enfants. Point de rassemblement : A l'extérieur de l'école devant le portail. 
--	--

Rôle des animateurs en animation : guide file

- Prend en charge les enfants dès le signal sonore.
- Ouverture du portail par l'animateur « volant ».
- Dirige les enfants calmement vers le point de rassemblement en utilisant les issues de secours sans récupérer leurs affaires.
- Répartir les enfants par classe puis faire l'appel.
- Transmet les informations au responsable de pointage.
- Proposer des petits jeux aux enfants pour qu'ils restent calmes en rang 2 par 2.

Rôle des animateurs en cantine : guide file

- Les animateurs en cantine récupèrent les feuilles de pointage.

Rôle des agents de cantine : guide file

- Un agent de cantine accompagne les enfants et servent de guide file.
- Le référent cantine s'assure de couper l'électricité, de fermer les portes puis rejoint la file d'enfants.

Rôle de la direction : serre-file

- Récupère les PAI dans l'armoire du bureau de l'ALAE
- Appelle les pompiers
- Fait le tour des salles et des classes en vérifiant qu'il ne reste personne et ferme les portes.
- Se rend au point de rassemblement pour récupérer les effectifs de présence.
- Ouvre le grand portail aux pompiers.